

Le Pôle Hippique de Saint-Lô sauvegarde ses oiseaux

Après l'obtention du label EquuRES en début d'année, Le Pôle Hippique de Saint Lô poursuit sa volonté de s'inscrire dans une démarche éco responsable en adhérant au Groupement Ornithologique Normand...

Label EquuRES

Sous la conduite du Conseil des chevaux de Normandie, la filière équine a mis en place le label EquuRES qui permet aux entreprises de faire reconnaître leur démarche vers une haute qualité environnementale. Vingt structures sont d'ores et déjà labellisées.

Ce dispositif implique de remplir un certain nombre de conditions dont celles qui concernent le respect de la biodiversité dans l'environnement du site. C'est pourquoi le Groupe Ornithologique Normand (GON) est concerné par les efforts de la filière et siège au comité de labellisation d'EquuRES.

Adhésion au GON

Le Pôle Hippique de Saint-Lô vient d'engager un suivi de la population des oiseaux qui occupent bâtiments, parcs et bocages en adhérant au réseau des refuges du GONm. La convention signée entre les deux structures stipule que des observateurs devront réaliser des inventaires réguliers.

Le premier comptage sur le site du Pôle s'est déroulé en juin et à cette occasion 32 espèces ont été recensées dont des espèces particulièrement remarquables : la linotte mélodieuse et le bouvreuil pivoine, espèces classées en danger ; et le faucon hobereau en chasse, rapace très localisé en Normandie. Le réseau des refuges du GONm compte actuellement 250 sites en Normandie : fermes, jardins, bois, carrières, golfs, pépinières, établissements scolaires...

Chaque refuge est parrainé par un correspondant qui s'engage à visiter le site au moins une fois par an avec le propriétaire. Ces sites sont ainsi mieux



photo GONm/J. Rivière

Un bouvreuil pivoine

connus des hommes qui prennent des décisions de gestion en toute connaissance de cause : essayer de faire au mieux dans l'intérêt de la nature...

Comme le résume la convention, « le propriétaire du terrain s'engage à favoriser la vie sauvage sur tout ou partie de sa propriété chaque fois que cela est possible par des choix de gestion respectueux des habitats concernés. »

*La presse est invitée
au Pôle Hippique de Saint-Lô,
salle de réunion du Hall du Pôle Hippique,
le mardi 25 août à 10h30 pour
une présentation par le GON.*



Infos pratiques

Pôle Hippique de Saint-Lô
CS21509 - Avenue du Maréchal Juin
50009 Saint-Lô Cédex

Lieu :
salle de réunion du Pôle Hippique
entrée et parking
chemin de la Madeleine

Contact presse et organisation

Directeur : Yann Adam

Communication et événementiel :
Julie Bureau
06 65 62 95 19

julie.bureau@ifce.fr

<http://polehippquestlo.fr>